

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20170908-D_2017_9_6-DE 8, place du champ de foire
Reçu le 25/09/2017 16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2017_9_6**

L'an deux mille dix sept , le vendredi 8 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation : 1 Septembre 2017

Présents : 17

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël

Votants : 19

**Objet : Décision modificative
n°3 Budget Principal**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Monsieur Henri-Renaud PORTE

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du Budget Primitif 2017 de la commune de Mouthiers-Sur-Boëme doivent être réajustés, depuis le vote du Budget.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Il est donc nécessaire d'adopter les modifications budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement : 0 €

Dépenses : + 47 342 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : + 27 955 €

Art. 611 - Contrats de prestations de services : + 16 109 €

Art. 6184 - Versements à des organismes de formation : + 10 000 €

Art. 6281 - Concours divers (cotisations....) : + 1 144,00 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : + 20 000,00 €

Art. 64131 _ Rémunérations : + 20 000,00 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : - 411,00 €

Art. 65548 - Autres contributions : + 31,00 €

Art. 65738 - Subventions de fonctionnement aux organismes publics : + 702,00 €

Art. 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations : - 1144,00 €

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : + 500,00 €

Art.6745 - Subventions aux personnes de droits privés : 500,00 €

Recettes : + 47 342 €

Chapitre 73 - Impôts et taxes : + 47 342 €

Art. 73223 - Fonds de Péréquation (FPIC) : + 47 342,00 €

Section d'investissement : 0 €
AR PREFECTURE

Dépenses : + 27 528 €
016-211602362-20170908-D_2017.0.6.DF
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales : + 27 528,00 €
Recu le 25/09/2017 Art. 2151 - Réseaux de voirie : + 27 528,00 €

Recettes : + 27 528 €

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales : + 27 528,00 €
Art. 238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations : + 27 528,00 €

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
- **APPROUVE** la décision modificative n°3 présentée ci-dessus.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/09/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 25 SEP. 2017

Le Maire,

Michel CARTERET.

